

CEE, un dispositif pérenne Quoi de neuf pour la 4^e période ?

Certificats
d'économies
d'énergie
- CEE -
4^e période

Avec le démarrage de la quatrième période au 1^{er} janvier 2018, le dispositif des CEE a franchi un nouveau palier.

En effet, l'objectif a été fortement relevé : 1200 TWh cumac en classique et 400 TWh cumac en précarité énergétique, ce qui va inciter les énergéticiens obligés à intensifier leurs actions auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités.

C'est l'opportunité pour ces acteurs d'engager des travaux de rénovation sur leur patrimoine en finançant une bonne partie de leurs opérations.

Cette réunion technique, dans le prolongement des journées techniques CEE de l'ADEME des 5 et 6 décembre 2017, vise à :

- **Renforcer la visibilité du dispositif CEE auprès des bénéficiaires (bailleurs / collectivités / particuliers)**
- **Démystifier la complexité du dispositif et expliquer de manière simple et opérationnelle comment constituer des dossiers CEE et comment bénéficier des avantages du dispositif.**
- **Favoriser l'émergence de nouveaux partenariats et projets d'économies d'énergie en renforçant la visibilité des différents acteurs du dispositif.**
- **Partager avec les experts représentant les 3 acteurs clés du dispositif CEE : la Direction Générale de l'Énergie et du Climat, l'ADEME et l'ATEE.**

L'ATEE Alsace vous invite, à des débats sur ce dispositif qui concerne de nombreuses entreprises et collectivités.

Cet atelier s'adresse aux bénéficiaires des CEE (industriels, collectivités locales, copropriétés), à leurs fournisseurs d'équipements éligibles aux CEE ainsi qu'à leurs bureaux d'études.



PROGRAMME

13h45 **Accueil des participants**

14h00 **Le contexte réglementaire des CEE**

Bilan de la troisième période

Règles pour la quatrième période

[Jacques DAUBLANC](#), Chargé de missions à la DGEC

Evolutions pour la quatrième période

[Marc Gendron](#), Délégué Général Club CEE de l'ATEE

15h20 **Pause Café**

15h40 **Valoriser les CEE en entreprise : retours d'expérience d'entreprises locales**

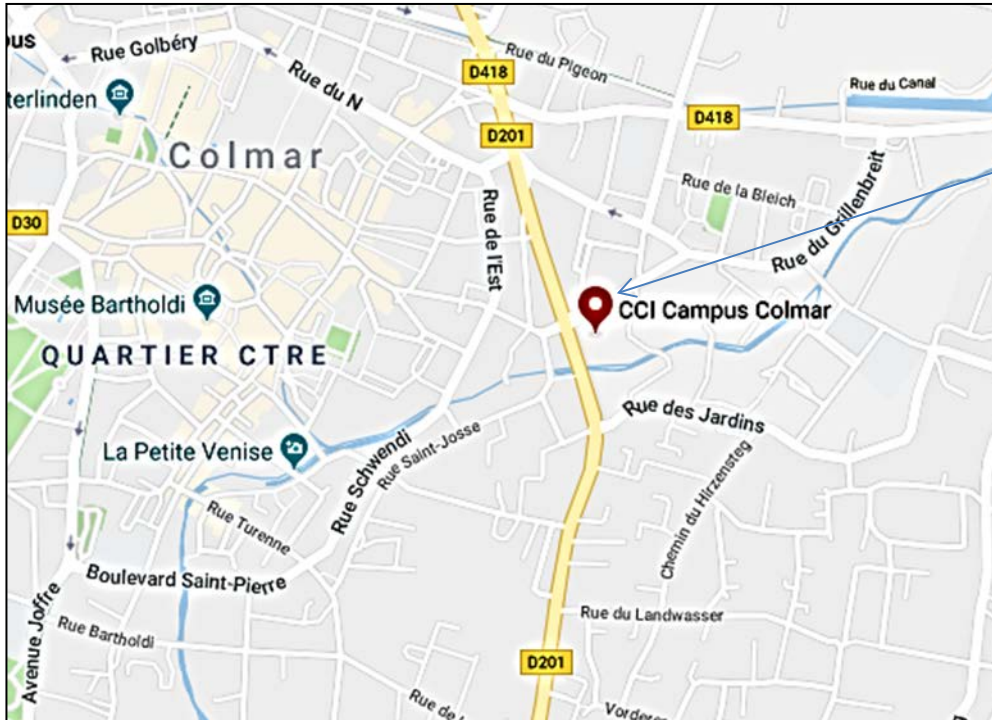
Mise en œuvre chez un industriel

Mise en œuvre dans une PME

17h00 **Collation et échanges libres**



RENDEZ-VOUS



Le CREF - Auditorium de CCI CAMPUS COLMAR

5, rue des Jardins
68001 COLMAR Cedex
Tél. : 03 89 20 17 00
www.lecref-colmar-cci.fr

Par route

Autoroute A35 (Strasbourg-Mulhouse)
Sortie n° 25
puis direction Colmar-sud : rue de la
Semm
au feu, à droite : Avenue d'Alsace
3ème rue à droite,
parking du CREF : 5, rue des Jardins

Par train

Gare SNCF

- en taxi 8 mn
- à pieds 20 mn

Par bus :

TRACE Ligne n°4 (Départ Gare)
Arrêt Thomas (rue du Rhin)

INSCRIPTION

ATEE - 47, avenue Laplace - 94117 ARCUEIL

Je m'inscris à la réunion technique CEE du 31 mai 2018

Je m'inscris à la journée CEE du 31 mai 2018

- Je suis adhérent ATEE : je règle 30 € TTC (dont TVA 20% , 6 €) n° adhérent (obligatoire) _____
- Je ne suis pas adhérent : je verse 50 € TTC (dont TVA 20% 10€)

Je profite de cette manifestation pour adhérer à l'ATEE pour 2018 et je participe gratuitement

- Je verse le montant de l'adhésion 88 € exonéré de TVA (35€ pour étudiant/demandeur d'emploi)
([Plus d'infos sur les conditions d'adhésion à l'ATEE](#))

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de ATEE - Une facture vous sera adressée à l'encaissement

Nom/Prénom : _____

Société : _____ Fonction : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Code NAF (ex code APE) : _____

Tél. : _____ Mob. : _____ E.Mail : _____

Adresse de facturation si différente de la précédente : _____

Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

L'ATEE s'engage pour faire progresser la maîtrise de l'énergie et pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif de l'Association est de favoriser une plus grande maîtrise de l'énergie dans les entreprises et les collectivités et, plus généralement, d'aider les utilisateurs d'énergie à mieux connaître les actions possibles pour économiser et bien gérer l'énergie, ceci afin de concourir à l'objectif national de lutte pour la réduction des gaz à effet de serre, tout en améliorant leur propre rentabilité. Elle compte 2200 adhérents.

- L'ATEE rassemble les acteurs de la chaîne énergétique pour confronter les points de vue et capitaliser les retours d'expériences. Elle rassemble ainsi des personnes ayant des préoccupations similaires et venant d'horizons différents, pour permettre à chacun d'eux d'être mieux informé et plus efficace.
- Réseau national structuré en groupes régionaux, l'ATEE constitue un carrefour d'échanges et de réflexions pour ses adhérents. Ce travail en réseau permet de démultiplier les actions au plus près du terrain et de collaborer avec d'autres acteurs.
- L'ATEE assure une veille économique et technologique pour informer, sensibiliser et motiver. Pour aider ses adhérents dans le développement de leurs connaissances, dans l'optimisation de leur gestion et de leurs prises de décisions, l'Association diffuse une information synthétique et concrète.
- L'ATEE œuvre pour l'intérêt général. Le propre de l'association est de dépasser les intérêts particuliers de chaque adhérent, intérêts parfois contradictoires, et de rechercher les points d'accord, dans le souci de l'intérêt général.
- Dans cette approche ouverte et de consensus pour l'intérêt général, l'ATEE mobilise les compétences et les expériences de ses adhérents pour élaborer des propositions et discuter avec les pouvoirs publics sur les mesures propres à faire progresser la maîtrise de l'énergie et la lutte contre l'effet de serre.

5 Clubs fonctionnent au sein de l'association :

- Le Club Cogénération
- Le Club C2E s'attache à la mise en œuvre pratique du dispositif des Certificats d'économies d'énergie
- Le Club Biogaz vise à favoriser le développement des filières de production et de valorisation du biogaz
- Le Club Stockage d'énergies
- Le Club Power to Gas.

Avec ses délégations régionales, l'association organise chaque année près de 40 journées d'information et visites d'installations techniques dans toute la France.

L'ATEE publie ENERGIE PLUS, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie.

En savoir plus : www.atee.fr - www.energie-plus.com - @AssociationATEE